



No de résolution
ou annotation

SÉANCE DU 2021-04-06

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 06^e jour du mois de d'avril deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, PAUL-ANDRÉ FILLION, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 06 Avril 2021**

1. Séance à huis clos et enregistrement audio pour diffusion sur le site;
<https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/accueil.html>
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 2021-03-01 et 2021-03-19
4. Adoption des comptes du mois.
5. Demande de dérogation mineure : Municipalité de Saint-Léon-le-Grand
6. Demande de dérogation mineure : Succession Alain Pelletier
7. Coordonnateur en loisir
8. Demande de paiement no 1, bureau municipale
9. Demande de Marielle Paquet pour une cantine
10. Avis de changement : Centre des loisirs
11. Chemin de détour
12. Don
13. Correspondance
14. Varia
 - A) Lot municipal
 - B) Demande de paiement no 1 : Centre des loisirs
 - C) Sensibilisation à la sclérose en plaque
15. Dossier employé 33-0002
16. Levée de l'assemblée

2021-04-057

1. Ouverture et séance à huis clos et enregistrement audio pour diffusion sur le site;

<https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/accueil.html>

Considérant le décret numéro 291-2021 du 24 mars 2021

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence



No de résolution
ou annotation

Considérant que l'arrêté ministériel décret 689-2020 du 25 juin 2020 et l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

Considérant que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance à huis clos

En conséquence, monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyée par madame la conseillère Louise Bérubé adopter que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et diffusée en audio sur le site de la municipalité au : <https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/accueil.html>

2021-04-058

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Paul-André Fillion d'adopter l'ordre du jour.

2021-04-059

3. Adoption des procès-verbaux du 2021-03-01 et 2021-03-19

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'adopter les procès-verbaux du 2021-03-01 et 2021-03-19 tel que rédigés.

2021-04-060

4. Lecture et adoption des comptes du mois

9261-9923 QUÉBEC.INC	471.40
AIR LIQUIDE	35.77
ALIMENTATION N.M. INC.	28.75
AQUAM INC.	414.83
ATELIERS LÉOPOLD DESROSIERS INC	76.31
AUTO PART PLUS	1 251.83
BERNARD & GAUDREAU	1 234.02
BRANDT MONT-JOLI	940.85
BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST	132.25
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	3 403.58
CARQUEST PIECES D'AUTOS	22.98
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	1 383.19
COPIEUR PCM	45.02
DÉCARTECQ INC.	747.34
ECS CANADA INC	916.94
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	10.00
YVETTE GAGNON	379.90
GLS	83.60
GROUPE VOYER INC.	7 035.38
GROUPE YVES GAGNON	89.38
HARNOIS ÉNERGIE	8 888.31
HYDRO QUEBEC	6 227.61
IMPRES. ALLIANCE 9000	149.47
INNOVATION SCIENCE DEVELOPPEMENT CANADA	298.55
BUREAU DES INFRACTIONS ET AMENDES	2 040.00
LACOOOP PURDEL	2 097.27



No de résolution
ou annotation

LA COOP PURDEL DIVISION MACHINERIE	6.84
LABO D'EXPERTISE DE RIVIÈRE DU LOUP	600.75
LES BOISERIES DE LA VALLÉE	73.90
LES PRODUITS MÉTALLIQUES A.T. INC.	355.73
LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	412.25
MÉCANO MOBILE R.L. INC.	135.70
MÉTAL TC 9418-1708 QUÉBEC INC	1 168.15
PIÈCE D'AUTOS DR INC	639.66
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE AMQUI	3 052.56
RCAP LEASING	306.99
RÉNO-VALLÉE INC.	952.34
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT	597.30
SCFP LOCAL 1142	382.49
SEAO CONSTRUCTO.CA	325.44
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR	128.75
RENÉ ST-LAURENT	505.89
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	224.09

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de mars 2021 pour un total de 48 273.36\$ et d'en autoriser le paiement.

2021-04-061

5. Demande de dérogation mineure : Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement d'autoriser sur le lot 4452360, situé au 277 rue Plourde un empiètement de l'escalier et de la galerie avant de 1.43M de plus que l'empiètement existant, soit 1.5m plutôt que 6m autorisé.

2021-04-062

6. Demande de dérogation mineure : Succession Alain Pelletier

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'autoriser sur le lot 4452274, situé au 313 rue Gendron, une marge latérale de 0.78m de l'agrandissement arrière du bâtiment principal plutôt que le 2m autorisé. L'implantation de l'escalier extérieur menant au deuxième étage en cour avant et latérale plutôt qu'en cour latérale seulement. L'implantation de l'escalier extérieur menant au 2^{ième} étage à 0.58m de la marge latérale plutôt que 1.2m. L'implantation de la remise a 1.11m de la ligne de lot arrière plutôt qu'à 2m.

2021-04-063

7. Coordonnateur en loisir

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement d'embaucher Charles -Eric Poirier au titre de coordonnateur en loisir en collaboration avec la municipalité de Lac-au-Saumon.

2021-04-064

8. Demande de paiement no 1, bureau municipale

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement d'autoriser le paiement de 103 472.33\$ à Construction René Bouchard inc.

2021-04-065

9. Demande de Marielle Paquet pour une cantine

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'autoriser madame Paquet à installer sa cantine mobile au 13 rue de l'Église pour la période estivale à condition de défrayer les couts d'électricité.



No de résolution
ou annotation

2021-04-067

10. Avis de changement : Centre des loisirs

Madame la conseillère Julie Potvin et propose appuyée par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'accepter l'avis de changement pour le désamiantage du centre des loisirs au montant de 36 829.00 plus les taxes applicables.

2021-04-068

11. Chemin de détour

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'autoriser l'ouverture du chemin du détour de la montagne

2021-04-069

12. Don

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement de faire un don de 300.00\$ au Résidence Léonaise pour l'amélioration de la pergola.

13. Corespondance

La correspondance est lue.

14. Varia

2021-04-070

A) Lot municipale

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement de mandater la SERV pour faire un plan d'aménagement du lot de la municipalité et de payer les frais.

2021-04-071

B) Demande de paiement ni 1 pour le centre des loisirs

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement d'autoriser de payer à Entrepreneur général J.F. Ouellet la demande de paiement no1 au montant de 33 301.24\$ plus les taxes applicables.

2021-04-072

C) Sensibilisation à la sclérose en plaque

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement que la municipalité de Saint Léon-le-Grand proclame le mois de mai, mois officiel de la sensibilisation à la sclérose en plaque.

Monsieur le maire Jean-Côme Lévesque se retire et laisse la présidence a madame Louise Bérubé maire suppléante pour les points 15 et 16 de l'ordre du jour.

2021-04-073

*Correction à la résolution
2021-04-073 remplacer
le numéro d'employé
33-0002 par le
Numéro 33-0003*

15. Lien d'emploi de l'employé portant le numéro employé 33-0002

Considérant les éléments et informations contenus au dossier de l'employé;

Considérant les délibérations tenues à huis clos afin de préserver la confidentialité des renseignements personnels relatifs à l'employé et aux tiers;

Considérant que le Maire, monsieur Jean-Côme Lévesque, a divulgué être en conflit et n'a pris part aux délibérations à huis clos sur ce dossier et à la présente décision;



No de résolution
ou annotation

2021-04-072

En conséquence, il est proposé par le conseiller Aubert Turcotte appuyé par les conseillers Paul André Fillion, Louise Bérubé, Julie Potvin, Georges Barrette et Serge Imbault et résolu :

De mettre fin à l'emploi de l'employé portant le numéro 33-0002 en date du 6 avril 2021.

De mandater le directeur général, monsieur Jean-Noël Barriault, afin de transmettre à l'employé, avec copie au syndicat, les motifs au soutien de la fin d'emploi ainsi qu'un exemplaire certifié conforme de la présente résolution.

16. Levée de la séance

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolu unanimement de lever la séance.

Maire

Directeur général et secrétaire-
trésorier



No de résolution
ou annotation

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, illegible text in the top right corner]

